# FICHE D'ADHESION 2014/2015



- formulaire de demande de licence joint

Contact:

Tél : 06 74 68 08 86
email: leslionstriathlon@gmail.com

Nom et prénom du licencié										
Date et lieu de naissance (C.P. &	ville)									
Nationalité / Profession										
Adresse avec Code postal & ville										
Téléphone domicile / portable										
Email:										
	Nom et pre	énom:								
Parcanna à právanir an cas	Adresse									
Personne à prévenir en cas d'accident : ( pour les mineurs)	C.P. & ville	:								
( pour los limitado)	Tél. domici	le / portable :								
	Portable m	ère /père :								
	LICENCE	S (cocher la case o	orrespondante)							
Catégo	ories		Licence Loisi	r	Licence Compétition					
SENIOR - VETERAN (à partir de	19 ans) :		160 €		200 €					
MINIME – CADET - JUNIOR :			160 €		180 €					
JEUNE jusqu'à BENJAMIN :			144 €		160 €					
FAMILLE : pour les cadets et plus je licenciés OU s'ils sont frères ou sœur- cadet ou plus jeune, sans limite de no	s licencié(es),	ux parents sont de catégorie d'âges	130 €		150 €					
Paiement possible en plusieurs fois (r préciser, au dos des chèques, la date			l'inscription, à déposer	à 1 mois d	l'intervalle) sans omettre de					
Pour les mineurs, fiche compléme Class Tri et à au moins 3 compéti De plus, un chèque de caution de aux compétitions. Le solde sera f	itions régiona 50€ est den	ales pour les licen nandé aux parents	ciés Compétition. s dans le cadre de l'u							
Je soussigné,certifie avoir pris connaissance de (figurant avec la présente), et m'y	u règlement	intérieur du club d	aison (du 01/10/201	4 au 30/09	9/2015).					
Fait à	, le		Signatu	e du licel	ncié, des parents					
Pièces à joindre et à retourner avant	le 25/10/14 (a	au-delà de cette da	te. pénalité FFTRI de 1	15€ en sus	);					
- 1 photo			, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		,					
- règlement par chèque à l'ordre	des Lions Tri	iathlon								
- certificat médical, moins de 3 m			la pratique du triathlo	n en comp	pétition					

:	зн:	ONA	WIIG			3	1111	MA:	1 T3	1 53	MDA	TIR	99-	53	no	198	A8	-5	an	DNI	01 :	SBIT	80	s-si	NO	ш	L3dl	NO	О						
	ADU	enve cove	nge <sub>C</sub>	F			SOR TIE	OI, UB	39.46	engl and			•			7			Į													2:00	1:30		3:00
	r	CA-JU	Été	t						ö							de de la constante de la const															2:00	2:00	1:00	_
SAMEDI	DE TRI	⊢	Été Hív	H	L	H	H		H		_		_	_	_	-	Parket I	Dieg		_	L	$\vdash$					/	1		Г		Н	Н	$\dashv$	_
	ECOLE DE TRI	J BE-MI	Hív													1	groupe de 12 max avec	reservation predidure		L	L	L				$\Box$	nts de	mme.		F		1:00	2:00	1:00	_
		Nd-dW	Hiv Été													į	no je	200									s pare	progra		Ŀ		1:00			
	ADU	L	L	H															H			$\vdash$					oour le	H	4	ŀ					
REDI	IR.	CAUL		r			Г												t								Possibilité pour les parents de	nager suivant un programme.	Pas de coach	ŀ					_
VENDRED	ECOLE DE TRI	O IW-99		r			Г												T		Ī	y	_	1		Ц	Possi	nage	Pas d	ļ					_
	ECO	a unan		r			Г												T			nager suivant un programme.		Ì										1	_
	ADU			Ė															ļ					ľ										1:30	0.30
_			$\vdash$	H															+				ach	ŀ	Н		30 9 200 0				Н	H		- 1	800
IGNET	ECOLE DE TRI	ULAO IN	$\vdash$	H			_												+			sioilte Per sui	Pas de coach	ŀ	Н		thit de 10-30				Н	H		- 1	0:30
	ECOL	IN-36 David	$\vdash$	H			_											_	+		L	2 2	Pas	L	Н		Dehr				Н	H	$\forall$		_
H	ADU	- 2	u proy	L															t			۲	/	×								1:30			_
	A	Н	Été Pré	ŀ															H			00	3.								Н	Ë			_
MERCREDI	DETRI	CA-JU	Hiv	L			, ev												,	Ė	æ		1									1:30	1:30	1:30	
ME	ECOLE DE	BE-MI	Hiv Été	H		de Mars	de Novà													þ	œ	8	TE									1:30	1:00	1:00	
	EC	MP-PU	Hiv Été	F		Eté de	Hiverde									۱ ۸	H	F	F														1:00	1:00	
H	ADU	sa	uany	t											/		_															1:00		130	98
	٧	H	adir u	ŀ	L		_		L			H						L	Ł			$\vdash$			9 13 : O	a.	9d s	Н			Н	1:00		- 1	0:30
MARD	ECOLE DE TRI	OPIO II	$\vdash$	ŀ	_		_		L			H						H	s de	ë		H			oht de 3000 à 1	5 PPG	PPG	Н			Н	1:00		- 1	0:30
	ECOLE	IM-38 Da-dA	$\vdash$	ŀ			_								_			H	parent	ogram		H			100	PPG	PPG	H					$\dashv$	-	_
H	n	-	u pro-	ŀ															ur les	t un b			1	*								08			_
	ADU	8	UBURY	F														H	lité po	Suivan	coach											1:30 1:30	Н	4	_
IGNOT	E TRI	040	$oxed{oxed}$	ŀ			L											$\parallel$	Possibilité pour les parents de	nager suivant un programme.	Pas de coach	H									Н	1:30		$\downarrow$	_
	ECOLE DE TRI	IW-20 F	$oxed{oxed}$	ŀ			L											<u> </u>	Í	Ē	Ľ							Н			Н	1:00		$\downarrow$	_
L		NP-PU		36	00	30	00	30	00	30	00	36	00	30	00	30	00	36	00	36	00	36	00	30	00	30	00	30	00	30	00		0		Ľ
		Horaires		08:00 08:3	08:30 09:00	69:00 09:3	09:30 10:00	10:00 10:3	10:30 11:00	11:00 11:3	11:30 12:00	12:00 12:3	12:30 13:00	13:00 13:30	13:30 14:00	14:00 14:3	14:30 15:00	15:00 15:3	15:30 16:00	16:00 16:3	16:30 17:00	17:00 17:3	17:30 18:00	18:00 18:3	18:30 19:00	19:00 19:30	19:30 20:00	20:00 20:3	20:30 21:0	21:00 21:3	21:30 22:00	Nat	let Velo		

### REGLEMENT DU CLUB

Les LIONS Triathlon - 52 rue du Puits -27950 Saint-Pierre d'Autils

#### **GENERALITES**

Le club des LIONS Triathlon de Saint Marcel / Vernon est affilié à la Fédération Française de Triathlon. Ses adhérents s'engagent à:

- Se conformer, entièrement à la règlementation générale de la F.F.T.R.I., ainsi qu'à celle de ses Ligues Régionales et Comités Départementaux.
- Se soumettre aux sanctions disciplinaires qui lui seraient infligées par l'application des règles prévues par la réglementation.
- Respecter l'ensemble du matériel et des locaux mis à sa disposition par le club en natation, en cyclisme et en course à pied.
- Il dégage la responsabilité du club en cas de vol de son matériel personnel durant l'entraînement ainsi qu'en compétition.

#### **FOUIPFMENT:**

Le triathlète a l'entière charge et responsabilité de son équipement qui doit être en adéquation avec la discipline pratiquée.

Le club définit en début de chaque saison sportive ses tenues officielles pour les entrainements et les compétitions du club. Le triathlète compétiteur se doit d'acquérir à ses frais une tenue de compétition (trifonction) et une tenue de représentation (veste cycliste).

#### **ENTRAINEMENTS**

Pour le bon déroulement des séances d'entraînement, les horaires et les lieux convenus seront respectés.

Le triathlète respecte son entraîneur ainsi que ses camarades de club, afin que les entraînements et les compétitions se déroulent dans la meilleure ambiance possible.

Le triathlète doit respecter les groupes de niveaux décidés par l'entraîneur ainsi que les jours et horaires des créneaux concernant son groupe (sauf demande exceptionnelle qui peut éventuellement être accordée par l'entraîneur). Les lieux et horaires habituels sont consultables sur le site Internet du club <a href="https://www.leslionstriathlon.com">www.leslionstriathlon.com</a>.

Le club se réserve le droit d'annuler ou de déplacer ponctuellement certains entrainements.

#### 1. Natation

Les enfants mineurs doivent être confiés avant la séance à l'entraîneur et récupérés par les parents après la séance auprès de l'entraîneur, dans le hall d'entrée pour la piscine.

Un brevet de 50 mètres est obligatoire.

Les triathlètes doivent se conformer au règlement de la piscine (copie sur demande).

Les triathlètes participant aux entraînements natation doivent arriver en tenue pour le début de ladite séance.

Ils doivent attendre l'aval de l'entraîneur pour entrer dans l'eau.

Des règles particulières sont à respecter lors des entrainements au Lac de Mousseaux en période estivale (port du bonnet club obligatoire, minimum 2 membres du club, pas de mineurs non encadrés, respect des horaires de la base et des autres usagers,...).

#### Vélo

Le port du casque est obligatoire sur toutes les sorties cyclistes (entraînements, stages, sorties communes, manifestations....)
Le triathlète doit prévoir son matériel de réparation, ses ravitaillements liquides et solides et disposer d'un matériel en bon état (pneus ,freins....).

Lors des sorties en vélo, le triathlète est tenu de respecter le code de la route.

Pendant les sorties communes, les enfants sont sous la responsabilité de l'entraîneur et du club durant les horaires des séances vélos. Le club dégage toute responsabilité pour les enfants regagnant seuls leur domicile.

Les membres du club pourront être amenés, sur demande de l'entraîneur, à participer à l'encadrement de la séance vélo des jeunes les samedis après-midi en soutien de ce dernier.

#### 3. Course A Pied

Les triathlètes doivent se conformer au règlement du stade et respecter les équipements mis à leur disposition (copie sur demande).

### COMPETITIONS

# 1. Engagements

Un programme des compétitions retenues par le club est disponible sur le site <u>www.leslionstriathlon.com</u>. Il indique notamment le calendrier et les lieux des compétitions officielles.

De part leur adhésion au club, les **jeunes licenciés compétition** s'engagent à participer à **3 compétitions régionales minimum** avant le 31/08/15. De plus, **tous les jeunes** (loisir et compétition) s'engagent à réaliser au moins un test **Class Tri** (natation et Course à pied).

Les frais d'engagements des jeunes de la catégorie Mini-poussins à la catégorie Junior sont pris en charge par le club à concurrence de 15 épreuves sur la saison. Par contre, les frais d'engagements et de déplacements des adultes sont toujours à leur charge, sauf dans le cadre de leur sélection dans les équipes de duathlon et de triathlon engagées par le club en D3 (½ finale et finale), D2 et D1, ainsi que lors de l'obtention d'un podium aux championnats de France individuels de duathlon ou de triathlon (justificatifs à fournir et application du barème du club).

Les triathlètes participant aux compétitions retenues par le club devront s'inscrire auprès de l'entraîneur impérativement 15 jours avant la compétition.

Après cette date, le triathlète devra s'inscrire par ses propres moyens.

Des fiches d'inscriptions seront disponibles en temps voulu.

En cas d'inscription et non participation à une compétition, les frais engagés par le club seront à la charge du triathlète.

### 2. Encadrement Et Déplacement

Le transport des triathlètes lors des compétitions se fait par les parents ou les membres du club, à la charge de ceux-ci, en covoiturage ou non. L'utilisation du Minibus 9pl et de la remorque vélos du club est à privilégier.

Lors des compétitions, la préparation à la course, la reconnaissance des circuits et les échauffements sont sous la seule responsabilité et compétence de l'encadrant.

## 3. Ethique

Les triathlètes et parents accompagnants s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve, les arbitres, les membres de l'organisation ainsi que les concurrents.

Afin d'être fidèle à l'éthique sportive, les triathlètes s'engagent à ne pas faire usage de produits illicites. Tout triathlète contrôlé positif sera sanctionné.

Les membres adhérents se doivent de porter les tenues du club lors des compétitions inscrites au calendrier du club. Ils s'engagent à les représenter au mieux et à ne nuire en aucune manière au club et à ses villes supports.

#### 4. Manifestations organisées par le club

La participation active de tous les licenciés du club est vivement souhaitée lors de l'organisation de toutes les compétitions sportives gérées par LES LIONS.

En cas d'empêchement, les triathlètes peuvent être remplacés par un tiers de leur choix.